

Bordeaux, le 10 mai 2020

## ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

### VIGILANCE ROUGE

La Préfète de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

### PLUIE-INONDATION

pour l'ensemble des communes du département.

L'alerte est valable à partir du **Dimanche 10 mai à 22 h 00 au Lundi 11 mai à 12h00**.

Il est demandé aux maires de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>De très fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines et la vie économique pendant plusieurs jours sont attendues</li><li>Des inondations très importantes sont possibles, y compris dans des zones rarement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques du département</li><li>Les cumuls très importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues torrentielles de ruisseaux et fossés</li><li>Risque de débordement des réseaux d'assainissement</li><li>Risque de coupures d'électricité plus ou moins longues</li><li>Les conditions de circulation routière peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Dans la mesure du possible restez chez vous et évitez tout déplacement</li><li>S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place</li><li>Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une voie immergée</li><li>Signalez votre départ et votre destination à vos proches</li><li>Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :</li><li>Dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations</li><li>Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable</li><li>Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils. N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

LA PRÉFÈTE,

Pour la préfète,  
La sous-préfète, directrice de cabinet,

  
Angélique ROCHER-BEDJOU